

Compte rendu de la réunion du Comité de liaison 9 septembre 2005

Présents : Françoise Sauvage (Présidente), Claude Vercoutère (Secrétaire général), Yseult Kaplan (Soroptimist), André Jaeglé (FMTS), Bernard Loing (ICDE), Isabelle Turmaine (AIU) Fulgence Koné (OIEC).

Excusés : Monique Fouilhoux, Martine Lévy, Noël Murati.

I – **60^e anniversaire** : La Présidente insiste sur l'importance des manifestations organisées à l'occasion du 60^e anniversaire de l'UNESCO d'autant plus que l'existence des ONG en relations officielles est instituée dans l'acte constitutif. Ces manifestations s'étaleront sur une durée de 60 semaines, sous des formes diverses (Conférence du mardi après midi, séminaires voir site Web) auxquelles les ONG sont invitées à s'associer.

Françoise Sauvage a rencontré Mme Rivière et M. Philippe Ratte sur ce sujet. Un courriel a été adressé à toutes les ONG afin de recueillir des informations sur les faits saillants de leur coopération avec l'UNESCO.

Les ONG qui le souhaitent pourront intervenir au colloque organisé par l'UNESCO les 16, 17, 18 novembre sur le thème « l'UNESCO et la société civile ».

II – **CPM Droit de l'homme** : Après l'information lancée sur notre site web, 22 ONG se sont déclarées intéressés, une première réunion aura lieu le 11 octobre à 15h00. Plusieurs thèmes de réflexion sont évoqués : l'UNESCO et les droits de l'enfant, égalité femmes-hommes, parité, droit à la culture, droits de l'homme et terrorisme. Claude Vercoutère se charge de lancer la première réunion.

III – **Conférence générale de l'UNESCO** : Elle aura lieu du 3 au 22 octobre 2005. Une réunion d'information se tiendra le 3 octobre à 15h00 en salle IX.

Suite à un changement de gouvernement en Slovaquie, M. Milan Adamic remplace M. Strajn à la Présidence de la réunion du Conseil Exécutif qui traite des relations avec les ONG (réunie le 16 septembre).

IV – **Prep. Com de Tunis** : Elle se réunira du 19 au 30 septembre prochain. Bernard Loing y participera. Si l'UNESCO a eu le mérite de construire un mode de relations et de fonctionnement solide avec les ONG, le concept de société civile est beaucoup plus flou. Il pose des problèmes de représentativité. Le temps de parole prévu pour les ONG est très limité, il serait souhaitable de l'augmenter.

V – **Conférence Internationale des ONG** :

1 – **Elections** : Le renouvellement du Comité de liaison sera important, 5 membres sur 9 étant sortants. L'expérience nous conduit à souhaiter très fortement que les futurs élus soient prêts à consacrer du temps et du travail à leur fonction électorale donc, que les ONG candidates soient prêtes à favoriser leur investissement dans le travail collectif.

2 – Tables rondes : la première « Education au service du développement durable, promouvoir les valeurs » dont le thème s'inscrit bien dans la décennie du Développement durable dont l'UNESCO est chef de file, pourrait être conduite par Monique Fouilhoux, Mme Pigozzi y représentera l'UNESCO. Plusieurs noms de participants sont évoqués notamment Michel Serre, Albert Jacquard, Jacques Grinevald, M. Konaré, un orateur asiatique etc.. sachant qu'il serait raisonnable de nous limiter à trois intervenants. Cette table ronde privilégiera les échanges entre les panélistes.

La seconde table ronde : « ONG-UNESCO, 60 ans de coopération : bilan et perspectives » sera très ouverte à la salle. Son objectif principal : construire la coopération pour les années à venir et contribuer à la préparation du prochain rapport sexennal en s'appuyant sur des points concrets comme les apports des ONG aux travaux de l'UNESCO et réciproquement. Mme Rivière y représentera l'UNESCO et Françoise Sauvage en assumera la présidence.

V – Le site web : Il fonctionne et représente un travail important pour André Jaeglé, Fatou et la Présidente. La pratique fera apparaître les améliorations nécessaires. Il contient des documents intéressants pas trop internes.

La présentation est entre les mains des auteurs il faut donc que chacun veille à la qualité des documents produits. Il est important aussi que les responsables des CPM et groupes de travail donnent bien les noms, en français et en anglais des ONG qui participent à leurs travaux. Plusieurs CPM ne donnent ni leur convocation ni leur compte rendus. Elles perdent là une excellente occasion de se faire connaître.

Prochaine réunion : vendredi 30 septembre à 9h30. La deuxième partie de nos travaux sera consacrée à une rencontre avec les Présidents de CPM et groupe de travail.